

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 14 juin 2016, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Serge Breton, Laurence Andrée Lavigne et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Suzanne Savage, directrice générale/ secrétaire-trésorière.

Nous souhaitons également la bienvenue aux jeunes du Groupe Partenaires 12-18 qui sont présents à cette séance.

61-06-16
Ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

62-06-16
Procès-verbal
10 mai

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 10 mai 2016 soit accepté et que l'on dispense la directrice générale d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

63-06-16
Comptes
municipaux

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	29 449.84 \$
Compte à payer :	<u>172 296.08 \$</u>
Total des paiements	201 745.92 \$

ADOPTÉ

64-06-16
Reddition
comptes MTQ

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 215 664 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

65-06-16
Congrès FQM

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité de défrayer le coût de l'inscription de Marie-Claude Chouinard, mairesse et Laurence Andrée Lavigne, conseillère au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités, à Québec, les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2016. D'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des inscriptions au coût de 720 \$ chacune et de 4 billets au coût de 50 \$ pour la soirée spectacle du 30 septembre, plus les taxes, ainsi que le remboursement des dépenses afférentes.

ADOPTÉ

66-06-16
Embauches
camp de jour

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité que M. Lucas Tanguay soit engagé comme coordonnateur et Mme Britania Laflamme, comme animatrice à temps partiel, du camp de jour pour l'année 2016, selon les conditions mentionnées au contrat entre ces derniers et la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et que Mme Suzanne Savage, directrice générale, soit autorisée à signer lesdits contrats.

ADOPTÉ

67-06-16
Fonds régional
carrières et
sablères

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, lequel a été modifié par le règlement numéro 329, adopté le 13 février 2013;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2015, des droits payables par les exploitants de carrières et sablères pour des substances visées par le règlement no 329 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

ATTENDU QUE le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

ATTENDU le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité :

- QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 11 155.68 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;
- QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax entend réaliser les travaux suivants :
 - Réfection d'une partie du rang 6
- QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :
 - la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
 - des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

68-06-16
Mandat à
Englobe
ponceau Rg.6

Il est proposé par Serge Breton, appuyé et résolu à l'unanimité de mandater Englobe Corp pour la réalisation des analyses de sol et compaction dans le projet du remplacement du ponceau dans le rang 6, selon leur offre de service en date du 14 juin 2016, pour un montant de 4 364.50 \$, plus les taxes. Les coûts seront facturés aux nombres réels exécutés.

ADOPTÉ

69-06-16
Subvention
plans et devis
RIRL

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de l'Érable a obtenu un avis favorable du MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉ

70-06-16
Contrat
déneigement
MTQ

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse, à signer le contrat avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'entretien d'hiver de la route Sainte-Sophie et du 6^{ième} rang.

ADOPTÉ

71-06-16
Modification
règl. 24-2016

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité de modifier le règlement 24-2016 en remplaçant à l'article 1, 1^{er} paragraphe, les mots « 24-2016 » par « 2009-01 ».

ADOPTÉ

72-06-16
Demande
PIC150

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax présente un projet dans le cadre du Programme d'infrastructures communautaires (PIC150), pour l'Espace Sophia et autorise M. Jérémie Tremblay, directeur adjoint, à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉ

La municipalité participe au projet « Un Arbre, Une Vie » en permettant la pose d'arbres sur des terrains municipaux.

73-06-16
Activités
bénévoles &
employés

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax participe au souper-spaghetti du 26 juin 2016 dans le cadre de la Fête au village, pour un Hommage aux bénévoles et de défrayer le coût de cette activité pour les bénévoles des divers comités de la municipalité, les membres du conseil et les employés municipaux, au coût de 13 \$ par personne.

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de cette activité.

ADOPTÉ

74-06-16
Levée de
la séance

Il est proposé par Marie-Claude Chouinard, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 21 :35 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Suzanne Savage, directrice générale /
Secrétaire-trésorière